



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

DIRECTION DES RELATIONS
ET RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS

Affaire suivie par :
Audray CHOLLIER
Martine ROC

Téléphone :
05.57.57.38.35
05.57.57.38.93

Télécopie : 05.57.57.87.98

Mél : audray.chollier@ac-bordeaux.fr
martine.roc@ac-bordeaux.fr

5, Rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

TABLEAU D'AVANCEMENT À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE - RENTRÉE SCOLAIRE 2017
--

NOM : PRÉNOM : CORPS :

La présente annexe accompagnée des pièces justificatives doit être adressée au plus tard le **vendredi 22 décembre 2017** aux services de la DPE.

Sous réserve de vérification par les services de la DPE, je suis éligible au titre du premier vivier et atteste remplir le critère de l'exercice de huit années accomplies de manière effective :

L'affectation ou l'exercice dans une école, un établissement ou dans un service relevant de l'éducation prioritaire

Période(s) considérée(s) :

L'affectation dans l'enseignement supérieur

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de directeur d'école ou de chargé d'école

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de directeur de centre d'information et d'orientation

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de directeur adjoint de SEGPA

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques ou de chef de travaux

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de directeur départemental ou régional de l'UNSS

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de conseiller pédagogique auprès des inspecteurs de l'éducation nationale chargés du premier degré

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de maître formateur (dans le 1^{er} degré)

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de formateur académique (dans le second degré), conformément au décret n°2015-885 du 20 juillet 2015

Période(s) considérée(s) :

Les fonctions de référent auprès d'élèves en situation de handicap, dans les conditions et modalités fixées aux articles D351-12 à D351-15 du code de l'éducation

Période(s) considérée(s) :

J'atteste avoir complété mon profil sur l'application I-Prof.

Je m'engage à fournir les pièces justificatives prévues dans la circulaire rectorale.

Fait à _____, le _____

Signature